

LES HOTELS

Les hôtels de tourisme

Ce sont des « établissements commerciaux d'hébergement, qui offrent des chambres ou des appartements meublés en location à une clientèle de passage ou à une clientèle qui effectue un séjour à la journée, à la semaine ou au mois mais qui, sauf exception, n'y élit pas domicile ».

Ils peuvent comporter un service de restauration, être exploités toute l'année en permanence ou seulement pendant une ou plusieurs saisons. La durée d'ouverture d'un « hôtel saisonnier » n'excède pas neuf mois par an en une ou plusieurs périodes.

On distingue les hôtels indépendants et les hôtels de chaîne (appartenant à des groupes hôteliers) classés ou non. Au 1^{er} janvier 2010, l'hôtellerie de tourisme comptait 17283 hôtels en France métropolitaine.

Les hôtels sont classés par la préfecture du département du lieu d'implantation de l'établissement en 5 catégories. La réforme du classement hôtelier résulte de la loi du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques. Cette réforme porte sur deux grands axes : la refonte des critères et la procédure du classement.

« La nouvelle plaque va remplacer le panneau octogonal bleu arboré actuellement par les hôtels classés. Elle est de forme rectangulaire, biseautée en haut à droite, de couleur rouge pour les établissements de 1 à 4 étoiles, de couleur or pour les 5 étoiles. Elle affiche son année d'attribution et son échéance car elle est attribuée pour une durée de cinq ans ».

L'ancienne classification des hôtels cessera définitivement au 23 juillet 2012.

Les résidences de tourisme

Ce sont des « établissements commerciaux d'hébergement classés », ouverts de façon permanente ou saisonnière.

« Elles sont constituées d'un ou plusieurs bâtiments d'habitation individuels ou collectifs regroupant des locaux d'habitation meublés ou des locaux à usage collectif ».

Sites internet

<http://www.tourisme.gouv.fr/hebergement/classement-hotel.php>

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2050.xhtml>

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F11893.xhtml>

http://www.tourisme.gouv.fr/fr/z2/prof_touristique/sect_activ/heberg/hotels/acteurs.jsp

Mai 2011